



Pointer club Français

Affilié à la SCC

Programme de la NE 2023

Au Domaine du Montmarin à Pleurtuit (35)

CACS

Vendredi 12 mai

18h Assemblée Générale

Suivie d'un cocktail dînatoire offert aux adhérents à jour de leur cotisation (réservation obligatoire)

Samedi 13 mai

Déroulement de la journée

8h00 : Ouverture du secrétariat

A partir de **9h00** : début des jugements

Jury pressenti :

Mâles :

Evelyne Dumand (Présidente du Jury) et Régis Toulet (Classes à CACS)

René Guidoni (Classes hors CACS)

Femelles

Laurence Guilbert-Julien et Dominique Lebrun (Classes à CACS)

Patrick Berthelot (Classes hors CACS)

12h – 14 h Déjeuner - 15 Euros

Galette Saucisse Beuchet

Crêpes Confiture/Caramel beurre salé/pâte chocolatée au choix

1 boisson incluse

14 h – 17h

Ring d'honneur

Désignation du CACS Mâle et Femelle (jury collectif)

Lots d'élevage

Lots d'affixe

Meilleure tête

Meilleur chien de la NE

20h Dîner de gala - 45 Euros

Cocktail : offert par le Pointer club

huîtres, foie gras poêlé, Jambon sur l'os

Côte de bœuf, pommes de terre grenailles, sauces maison

Duo de fromages affinés

Tartelette sablée/Dôme chocolat/Cœur frais basilic

Boissons incluses



POINTER Club



N°
classe.....

Feuille engagement NE 2023

Au Domaine du Montmarin à Pleurtuit (35) 13 Mai 2023 CACS

Demande d'engagement

Engagements sur CEDIA ou par courrier

Si vous utilisez le mode papier pour votre engagement, remplissez soigneusement recto et verso cette feuille et renvoyez-la à:

**Laurence Guilbert Julien 75 Rue des Alouettes, 02810 TORCY EN VALOIS.
lguibert.julien@wanadoo.fr / Tél : 06.31.53.70.49**

Joindre :

Chèque bancaire à l'ordre de Pointer club avec une photocopie du certificat anti rabique pour les chiens étrangers.

Tout engagement incomplet sera refusé

Non du chien

Sexe N° LOF Date de naissance

N° tatouage N° de Puce

Nom du père

Nom de la mère

Nom du Producteur

Nom du Propriétaire

Adresse complète

Code postal et ville N° téléphone

Adresse mail

Participation aux frais d'organisation

**35 euros par chien pour le 1^{er} chien, 25 euros pour le second,
15 euros à partir du 3^{ème} chien appartenant au même propriétaire**

Cochez la Catégorie dans lesquelles le chien peut être engagé	Sommes versées
Ouverte	
Intermédiaire	
Travail (voir au dos)	
Classe Champion (ne concours pas pour le CACS)	
Champion de beauté	
Jeune	
Puppy	
Vétéran	
Lots d'élevage ou lot de reproduction règlement au dos	
Confirmation Oui ou Non	
TOTAL A PAYER pour l'engagement	

Clôture des engagements le 30 Avril 2023

Vous pouvez engager dans une des classes suivantes

Classe ouverte <i>Donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe travail et intermédiaire</i>	Age mini de 15 Mois
Classe travail <i>donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe ouverte et intermédiaire</i>	Age mini de 15 Mois
Classe Intermédiaire <i>donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe travail et ouverte</i>	Chiens de 15 à 24 mois
Classe Jeune	Chiens de 9 à 18 mois
Classe Puppy	Chiens de 6 à 9 mois
Classe Vétéran	Chiens âgés de 8 ans minimum
Lots de reproduction <i>Un mâle ou une femelle accompagné au mini de 3 et au maxi de 5 de ses descendants directs au 1^{er} degré et engagés en classe individuelle. Le jugement se fait sur l'homogénéité du lot.</i>	x
Lot d'élevage : <i>pour au moins 3 et au plus 5 chiens sans distinction de sexe déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le jugement tient compte de l'homogénéité du lot.</i>	x

Confirmation seule :

Vous pouvez simplement venir faire confirmer votre Pointer sans l'inscrire à l'exposition
Règlement de 15 euros pour les personnes non-membres du club – gratuite pour les membres du club
le chien doit avoir plus de 12 mois (sans limite sup) présenter le certificat de naissance, la carte d'identification (tatouage puce) Utiliser cet engagement pour demander la confirmation.

Présentation des champions

Les Pointers homologués champions nationaux ou internationaux en Beauté ou Travail en cours de l'année seront présentés dans le ring vers 16 h et recevront un souvenir du club lors de la soirée de gala

Renseignements à fournir

Pour classe travail : date et lieu où le chien a obtenu au moins un TB

.....

Pour la classe champion Beauté : les titres de champions doivent avoir été homologués avant la date de clôture des engagements. Précisez la date de l'homologation du titre de champion de beauté national de pays reconnu par la FCI, et joindre le justificatif.

.....

Attestation *Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant au verso. J'accepte tous les articles du règlement de cette exposition qui sont identiques à ceux de la SCC. En conséquence j'exonère le Pointer club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessure, morsures, vol, maladies contagieuses) survenus à mon chien ou causés par lui ou moi même. Je certifie sur l'honneur, que mon chien et mon chenil ne sont pas atteints à ma connaissance au jour où est signé cet engagement de maladie contagieuse et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de cette exposition. Je déclare en outre, ne faire partie d'aucune Société ou club non affilié à la SCC, ni d'aucun organisme non reconnu par la FCI ; En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà à me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.*

Date et signature

Feuille engagement NE 2023
Au Domaine du Montmarin à Pleurtuit (35) 13 Mai 2023

Réservation des repas

Date	Repas	Montant	Nbre de personnes	Total
Vendredi 12 mai	Cocktail après AG	Offert Inscription obligatoire		-
Samedi 13 mai	Déjeuner	15 €		
Samedi 13 mai	Dîner	45 €		

Récapitulatif engagements et repas

Engagements expo	
Repas	
TOTAL A PAYER	

Chèque bancaire à l'ordre de Pointer club Français

QUELQUES HOTELS PROCHES DU SITE DE LA NE

Brit Hotel Saint Malo - Le Transat 3 Rue de la Saulaie, 35400 Saint-Malo. Tél : 0299197979

Hôtel Kyriad Dinard -14 Rue des Genêts, 35780 La Richardais. Tél : 0299466955

Hôtel F1 Saint Malo -28 Rue de la Grassinai, 35400 Saint-Malo. Tél : 0891705385

Hôtel et Résidence le Crystal -15 Rue de la Malouine, 35800 Dinard. Tél : 0299466671

Hôtel Dinard Balmoral -26 Rue du Maréchal Leclerc, 35800 Dinard. Tél : 0299461697

Hôtel Saint-Michel - 54 Bd L'hotelier, 35800 Dinard. Tél : 0299738160

B&B HOTEL Saint-Malo Sud - 1 Av. du Commerce, 35430 Saint-Jouan-des-Guérets. Tél :0892702217

Campanile Saint Malo - ZAC La Chesnais, 35430 Saint-Jouan-des-Guérets. Tél : 0299826777